

FFVL : Le bon cap

Proposition 3 Participer aux instances nationales

Une expérience enrichissante

S'engager dans une instance nationale, c'est participer activement à la politique sportive et à l'évolution du vol libre. Chacun(e), selon ses compétences et son parcours au sein de la FFVL, peut prendre part à cette aventure et contribuer à façonner l'avenir de notre fédération.

A. Rejoindre le Comité Directeur

Le Comité Directeur est l'organe décisionnaire de la FFVL. C'est ici que se définissent les grandes orientations stratégiques et le budget de la fédération. Par exemple, il détermine les investissements pour le sport de haut niveau, les priorités en matière de sécurité ou encore l'aménagement des sites de pratique. Ces décisions sont préparées en amont par les Comités Nationaux et les Commissions techniques.

Les choix du Comité Directeur impactent l'ensemble des ligues et des clubs affiliés. Tout(e) adhérent(e) de la FFVL peut présenter sa candidature pour y siéger. Cependant, une bonne connaissance du fonctionnement de la fédération, notamment du rôle des ligues, est essentielle.

Après une expérience dans une ligue régionale, départementale ou au sein d'une commission nationale, il est possible d'apporter son expertise et ses compétences au Comité Directeur. Les candidatures se font au sein de différents collèges (associatif, professionnels, juges-arbitres, sportifs de haut niveau).

L'engagement est raisonnable en termes de disponibilité :

- Une réunion mensuelle en visioconférence (2 à 3 heures)
- Trois réunions en présentiel par an, sur une journée ou un week-end complet.

B. Intégrer un Comité National de discipline

Les Comités Nationaux sont chargés de mettre en œuvre le projet fédéral pour chaque discipline de la FFVL : parapente, deltaplane, boomerang, cerf-volant, etc.

Rejoindre un Comité National requiert une solide expérience de la discipline, ainsi qu'une bonne connaissance des compétitions et du milieu professionnel. Ces comités établissent notamment les règles des compétitions, définissent les qualifications nécessaires pour les diplômes fédéraux et statuent sur la labellisation des clubs-écoles et des structures à but lucratif.

Les membres des Comités Nationaux sont élus dans deux collèges :

- Par les adhérents
- Par les structures (OBL)

Les commissions formation et compétition sont intégrées aux Comités Nationaux.

C. Participer à une commission technique

Les commissions techniques sont des organes spécialisés qui appliquent les orientations définies par le Comité Directeur et lui apportent leur expertise. Elles couvrent de nombreux domaines transversaux, tels que :

- La commission féminine
- La commission des assurances
- La commission des sites de pratique
- La commission développement durable
- Etc ...

Ouvertes à tous les adhérents de la FFVL, ces commissions réunissent une douzaine de membres issus d'horizons variés (professionnels, adhérents, etc.), favorisant ainsi efficacité et dynamisme.

Les commissions compétitions et formations sont spécifiques à chaque discipline.

Le ou la président(e) d'une commission est nommé(e) par le Comité Directeur. Jusqu'à présent, ce processus manquait de transparence. Désormais, un appel à candidature serait lancé et les candidats pourront échanger sur leurs objectifs avant leur nomination.

Être président(e) de commission implique :

- Des capacités de coordination et d'animation
- Une bonne connaissance du domaine

Un(e) conseiller(ère) technique accompagne la commission dans ses travaux.

Il pourrait être précisé que le comité directeur définisse les natures de représentations comme cela existe dans de nombreuses fédérations (exemple : participation d'un représentant d'un club au sein d'une commission formation, participation d'un constructeur au sein de la commission sécurité). Cela permettrait à des voix moins entendues d'avoir leur place dans le débat.

Notre ambition est d'associer de nouvelles générations au pilotage de la FFVL pour préparer le Vol Libre de demain.